

Message n° 46
Budget 2016
— Errata —

Erratum 1:

Le texte ci-après annule et remplace celui figurant à la page **28**:

401.506.22 Radars pour installations lumineuses 2016 **Fr. 80'000,00**

Erratum 2:

L'intitulé suivant annule et remplace celui figurant à la page **41**:

612.503.05 Ecole de la Heitera: étude pour la construction de six pavillons **Fr. 340'000,00**

Le texte ci-après complète l'avant-dernier paragraphe de l'explication relative à la rubrique susmentionnée, page **42**:

Le montant de 300'0000 francs couvre la part des études, soit les honoraires d'architectes, d'ingénieurs (civil, CVS, géomètre,...) pour les prestations d'élaboration du projet jusqu'à et y compris l'établissement des plans et appels d'offres (50% des prestations). S'ajoutent à ce montant 40'000 francs d'imputations salariales. Le crédit d'ouvrage proprement dit sera sollicité dans le cadre du budget 2017. Le chantier devrait débuter en février 2017 pour une livraison des locaux pour la rentrée 2017.

Erratum 3:

Le numéro de rubrique ci-après annule et remplace celui figurant à la page **46**:

614.506.00 Changement de la centrale de commande informatique des serres **Fr. 50'000,00**

Cet investissement sera traité en position 25 (cf. arrêté), après l'investissement 614.503.01 "Site des Neigles, halle n°82: remplacement des portes d'ateliers CHF 80'000.-"

Erratum 4:

Le texte ci-après annule et remplace celui figurant à la page **47**:

700.506.25 Mise en place de la GED^d – 1^{ère} étape **Fr. 365'000,00**

Abréviations

^d **GED** *gestion électronique des données*

^e **POC** *de l'anglais 'proof of concept', réalisation d'un test en laboratoire pour valider la solution envisagée*

L'objectif principal est de doter l'administration communale de la Ville de Fribourg d'un nouvel outil permettant de diminuer fortement les documents dans leur format papier pour le format électronique, de diminuer le temps de traitement (classement, copies multiples) et les espaces requis pour le rangement, de partager plus facilement et rapidement des documents communs, d'améliorer le temps de transmission des informations et de certaines décisions, d'améliorer les processus par la mise en place de flux automatisés.

La mise en place d'une GED dépasse largement le fait de simplement numériser quelques documents. C'est une démarche complexe touchant tant à l'organisation des unités qu'aux processus de travail formalisés, documentés ou non. Le choix de la solution et du pilote, la mise en place de l'équipe de projet, le rythme de déploiement et la communication sont les clés du succès (ou d'un échec). Il importe de se donner un temps pour définir les conditions-cadres et les objectifs de manière précise.

La GED est un domaine simple de premier abord mais d'une rare complexité. Même si les besoins sont avérés, les démarches conduites en 2006-2008 et 2010-2011 ont déjà démontré toute la difficulté à définir les éléments-clés:

- périmètre de déploiement: quelles unités concernées
- profondeur: jusqu'à quel degré faut-il pousser la numérisation et les processus automatisés
- référentiel: plan de classement, identifiants liés aux applications et aux domaines sous gestion
- projet-pilote: quelle(s) unité(s) pour développer la première phase
- coût global: solution (logiciels, prestations, infrastructure IT), formation, déploiement dans les unités.

La réalisation du projet est prévue en plusieurs étapes (2016-2018):

- étude complémentaire, audit documentaire, cahier des charges, appel d'offres, élaboration du plan de classement et de la politique de conservation et d'archivage
- réalisation du POC^e
- choix de la solution et désignation d'un pilote, tests et mise en production
- déploiement par unité.

Les demandes de crédit d'investissement seront réparties ainsi:

- 2016: CHF 365'000.-
- 2017: CHF 480'000.-
- 2018: CHF 215'000.-.

Le crédit doit couvrir les coûts des différentes étapes, les analyses, les audits, les interfaces avec les solutions métiers, la formation du personnel, la réorganisation de certains processus-clés.